

Précisions et modifications de l'annuel règlement.

Direction technique nationale

1. Précisions concernant l'engagement supplémentaire

Les nageurs qui auront rempli les critères de qualification pour une seule épreuve, lors des championnats de France N2, Jeunes, minimes et cadets, seront autorisés à s'engager dans une épreuve supplémentaire.

L'engagement se fera exclusivement lors de la réunion technique à partir d'une performance réalisée en bassin de 50m et présente dans la base de donnée fédérale.

2. Modifications du programme des championnats de France jeunes.

Le Jeudi 22 avril:

Le 100m NL filles et garçons est déplacé après le 200m 4N le matin et après le 1500m NL l'après midi.

Pour rappel, il y aura un 1500m NL filles de sélection qui fera suite à la série rapide du 1500m NL garçons l'après midi.

Le vendredi 23 avril:

Le 100m Papillon filles et garçons est déplacé après le 200m Dos le matin et après le 800m NL l'après midi.

Pour rappel, il y aura un 800m NL garçons de sélection qui fera suite à la série rapide du 800m NL dames l'après midi.

3. Modification du relais à la coupe de France des Régions.

Suite à des difficultés rencontrées par l'organisateur, le relais 4*50m 4N est remplacé par un relais 4*100m 4N.